

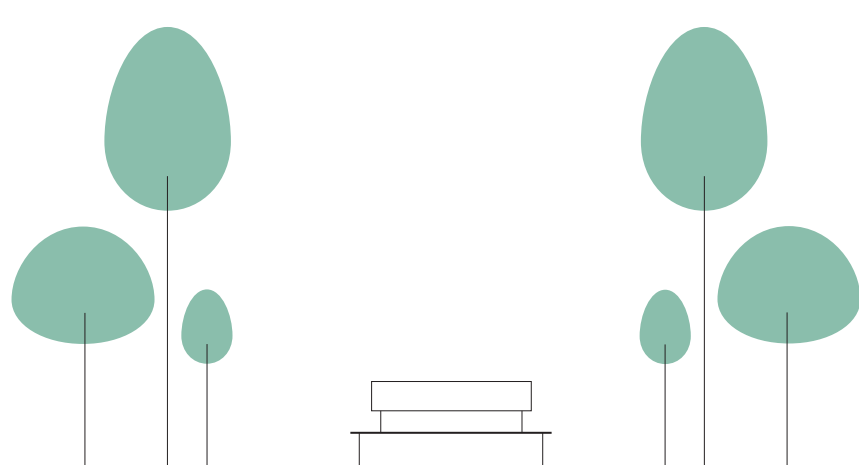
PRINCIPAUX ACTEURS DU PARCOURS DE SOINS

Le saviez-vous ? | Troubles de la marche

Chaussures thérapeutiques sur prescription médicale.
Remboursement de la Sécurité Sociale : 55,02 €.
Deux paires par an.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Coordonne la prise en charge. Informe, conseille et oriente.
Exemples de prescriptions : aide à la prise de médicaments, à la toilette et/ou à la réalisation de prises de sang par un·e infirmier·ière, recommande la texture alimentaire suite à un bilan orthophonique...



GÉRIATRE

Demande des bilans : biologique, d'équilibre, nutritionnel...
Pose le diagnostic.
Préconisations : prise en charge par le kinésithérapeute selon les résultats, orientation vers un service social (information sur une éventuelle prise en charge financière par la Caisse de retraite pour téléalarme, aménagement du domicile, l'APA...).

NEUROLOGUE

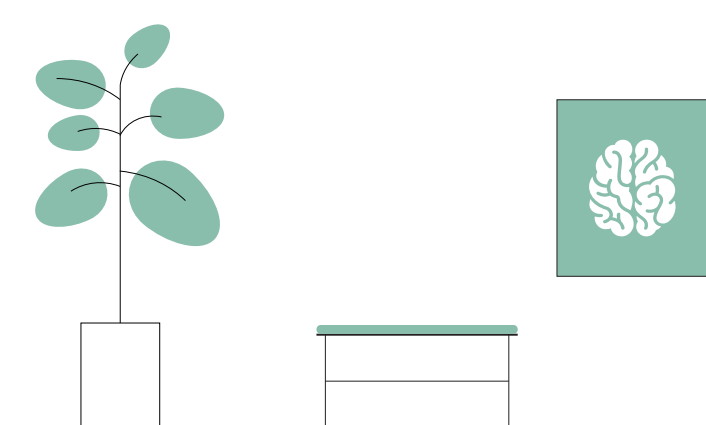
Réalise divers examens : IRM, tests de mémoire...
Pose le diagnostic.

Le saviez-vous ? | Troubles de la déglutition

Signes d'alerte : toux, raclage (hemmage), voix modifiée, refus de prendre les repas, allongement du temps de repas (mastication), perte de poids, déshydratation, température...

ORTHOPHONISTE

Réalise un bilan de la déglutition = évaluation de la capacité à mastiquer, propulser, avaler et à se protéger en cas de fausse route.
Pose le diagnostic et élabore des préconisations : alimentation (mixée, hâchée ou normale), boissons (eau gélifiée, boissons stimulantes, eau plate), posture (installation au lit...) et rééducation.



ERGOTHÉRAPEUTE

Identifie les besoins pour le maintien à domicile.
Conseille le matériel à installer pour les gestes de la vie quotidienne (barre d'appui dans les toilettes, dans la salle de bain et/ou de lit, canne de marche, pinces d'aide à l'habillage, enfile-bas de contention...).

KINÉSITHÉRAPEUTE

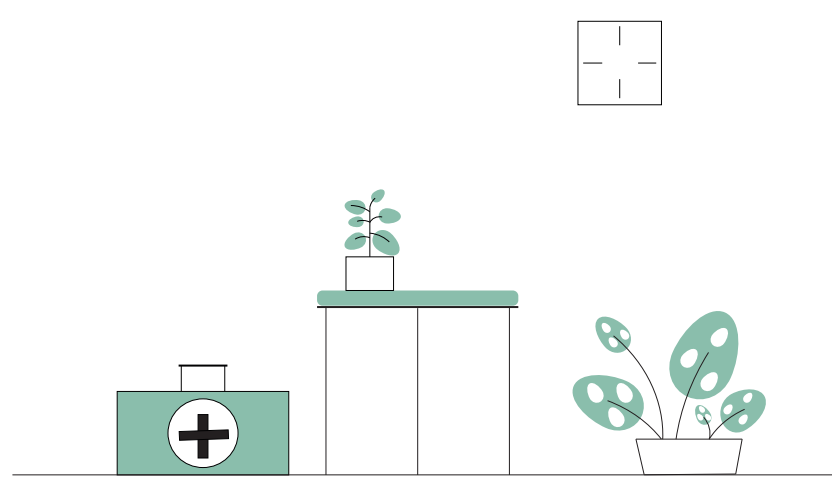
Effectue la rééducation en lien avec l'orthophoniste et l'ergothérapeute.

Le saviez-vous ? | Santé des pieds

En cas de diabète et sur prescription médicale, prise en charge de 4 séances par an réalisées par un podologue (cors, mycoses, ongles incarnés...). Consultation à domicile si prescrite.

PHARMACIEN

Professionnel de proximité. Informe, conseille et oriente sur la maladie, sa prise en charge et les outils du quotidien. Aide au maintien de l'autonomie (installation de poignées d'appui, d'horloge numérique pour favoriser l'orientation dans le temps, pilulier connecté avec voyants lumineux, conseils sur les risques de dénutrition...).
Personne-ressource en cas d'errance.



PÉDICURE-PODOLOGUE

Intervient dans la prévention des chutes.
Pose des diagnostics des maladies du pied, des troubles de la marche, de l'équilibre et de la posture du pied.
Consultations à domicile. Prescrit des chaussures thérapeutiques temporaires ou permanentes.

DENTISTE

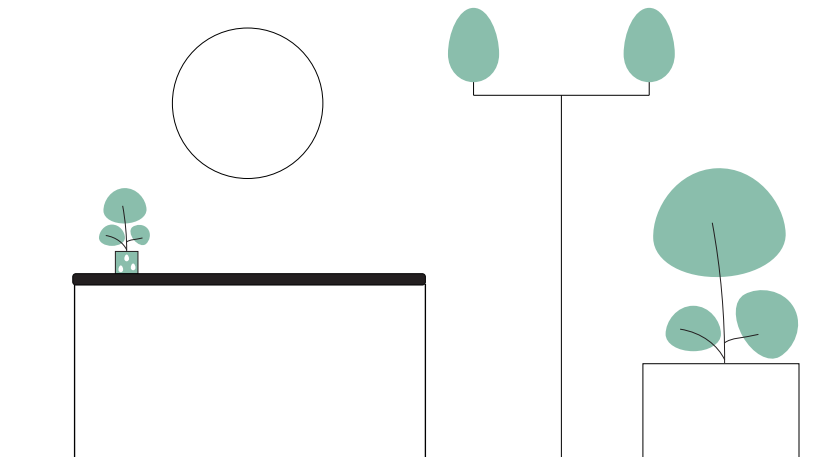
Actes de sensibilisation et maintien de la santé bucco-dentaire pour lutter contre la dénutrition (infections dentaires, préservation de la mastication...)

Le saviez-vous ? | Affection de Longue Durée

Soins pris en charge à 100% par la sécurité sociale dans le cadre d'une Affection Longue Durée (ALD).

INFIRMIER·IÈRE LIBÉRAL·E

Actes de prévention à l'hospitalisation.
Sur prescription médicale, réalise des prises de sang, aide à la prise de médicaments, à la toilette, à l'habillage...
Présence régulière à domicile et personne-ressource en cas d'errance.



AUXILIAIRE DE VIE SPÉCIALISÉ·E

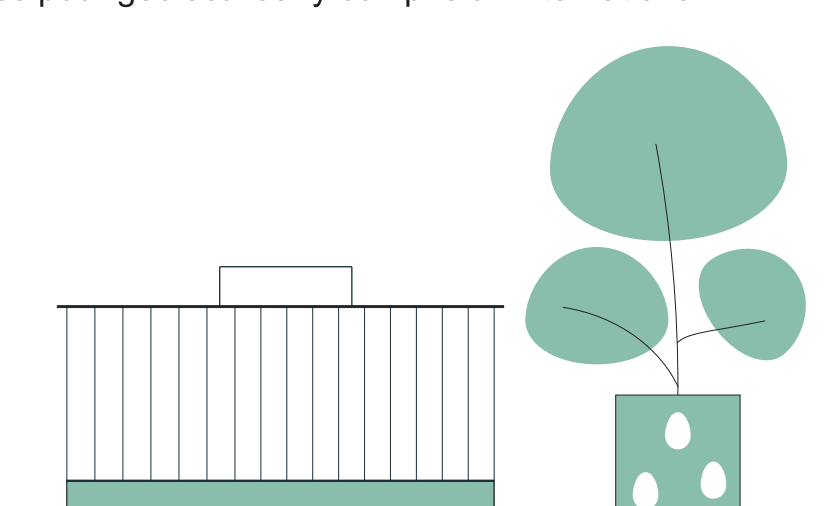
Contribue à sortir de l'isolement et au maintien à domicile.
Aide aux gestes essentiels de la vie quotidienne : toilette, coucher, repas, surveillance de la prise de médicaments, courses, entretien du linge, accompagnement extérieur (promenade, structure de jour...).

Le saviez-vous ? | Fugues | Déambulation

Réalisation d'une fiche d'information à glisser dans le portefeuille : nom des personnes à contacter, adresse du domicile...
Objets connectés : montre et/ou mobile avec un bouton de secours, applications gratuites pour géolocaliser y compris à l'international...

GENDARMERIE

Signalement rapide avec transmission de numéro de mobile géolocalisable, de photo récente...
Intervention possible des sapeurs pompiers.



VOISINAGE | ENTOURAGE

Personnes relais à informer et à sensibiliser sur la situation.
Vigilance accrue en cas d'errance et risques de fugue.

Le saviez-vous ? | Formation des aidants

Formation gratuite d'une durée de 14h réparties en 7 modules.
Aménagement du planning pour les aidants en activité (2 jours en weekend ou en fin de journée).
Les + : améliorer ses connaissances et la communication avec le proche malade, se constituer un réseau, sortir de l'isolement...

ASSOCIATION ALZHEIMER

Accompagne, soutient et oriente les personnes malades et les proches aidants.



Le saviez-vous ? | Aide « Kit prévention »

Sous conditions de revenus et si GIR à 5 ou 6.
Subventions possibles suite à une évaluation à domicile des besoins : prise en charge d'une planche de bains à hauteur de 100 €.

CAISSES DE RETRAITE

Aides à l'amélioration de la vie quotidienne.
Aide à domicile sous conditions de ressources et si le GIR (Groupe Iso Ressources = niveau de perte d'autonomie) est de 5 ou 6. En dessous de 5, prise en charge par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie | Conseil Départemental)

